



ARRÊTÉ DEP-2024-060 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART OPTION MÉTIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2005 portant création du baccalauréat professionnel artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique pour la session 2024 dans l'académie de Paris, est ainsi constitué :

Présidente:

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Josy TALBOT, enseignant

Enseignants:

Madame Elisa TETARD Monsieur Ludovic PETIT Madame Lydie RIEU

Monsieur Christophe BIDAULT

Professionnels:

Madame Valéry KLEIN Monsieur Alain PIRAULT

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

Frédéric MULLER

SIEC – Maison des examens 7 rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL CEDEX Tél: 01 49 12 23 00

IMPRIM'VERT®